

Une vingtaine d'élèves de l'école du Rucher de l'Abeille dauphinoise ont reçu leurs attestations de stage

Samedi en fin de matinée, Annick Guichard, la maire de La Terrasse et sa deuxième adjointe, Florence Jay, accueillait, sous la halle, une vingtaine d'élèves de l'École du Rucher de l'Abeille dauphinoise, installée à La Terrasse.

L'association L'Abeille dauphinoise est basée sur un terrain communal. Elle a pour objet de participer au développement de l'apiculture en Isère et d'assurer la défense des intérêts de l'apiculture dans le département. Enfin, l'Abeille dauphinoise « souhaite encourager une apiculture économe en gestes physiques, et donc accessibles, par le développement de pratiques adaptées, aussi bien aux femmes qu'aux hommes et aux personnes handicapées ». Elle participe au développement de

l'apiculture, de l'Isère en proposant différents services à ses adhérents afin que chacun d'entre eux puisse exercer sa passion ou son activité dans les meilleures conditions.

Des formations pour les apiculteurs débutants et initiés

Dans ce cadre, l'Abeille dauphinoise propose, sur l'ensemble du département, des formations aux apiculteurs débutants et initiés. Elles s'articulent autour de différents thèmes, de l'initiation aux techniques avancées de l'apiculture en passant par des ateliers pratiques. L'ensemble de ces formations sont organisées en sessions théoriques et pratiques dans les ruchers écologiques du syndicat. La participation aux forma-



Les nouveaux diplômés entourant la maire, Annick Guichard et Florence Jay, adjointe.

Photo Le DL/Nadine ESPAGNOL

tions est réservée aux adhérents. Toutes ces formations sont animées par des apiculteurs bénévoles expérimentés.

Lorsqu'on installe une ruche, il faut obligatoirement la déclarer entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Puis, en tant que primo dé-

clarant, il faut recommencer l'opération une deuxième fois.

Les certificats remis samedi ne sont pas des diplômes officiels, mais des attestations de stage. Pour en vivre, ce n'est pas une ou deux ruches qu'il faut posséder, mais au moins

250. Mais, cette année, aucune récolte n'a pu être faite. 2021 est l'année la plus terrible depuis 40 ans, à cause de la météo. Il n'y a pas de miel partout en France. Une seule consolation : on a moins de frelons asiatiques.

Nadine ESPAGNOL